

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 815 portant expulsions du Territoire de la Côte Française des Somalis

n° 815

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
25 août 1951

Numéro JO  
n° 11 du 01/10/1951

Date du numéro  
1 octobre 1951

### VISAS

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, N. SADOUL, Gouverneur de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

**Vu** le décret du 2 février 1935 fixant les conditions d'admission et de séjour des étrangers en Côte Française des Somalis, promulgué par arrêté local du 9 avril 1935, et les textes qui l'ont modifié

Sur la proposition du Commandant de Cercle de Djibouti.

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art.1er

— Sont expulsées du Territoire de la Côte Française des Somalis les personnes dont les noms suivent: Abdillahi Eusman, Somali Issack Habar Awal, Saad Moussa Djibril Abokor, né à Arguésa (Somaliland) vers 1918, de Eusman Saban et de Alouo Farah; Mahamoud Ali, Somali Darod Doulba-hante rer Abdi rer Ali Mahamoud, né à Las Anot (Somaliland) vers 1926, de Ali Omar et de aBrni Nouh.

#### Art.2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

**Le Gouverneur, N. SADOUL.**